

**JUNIA** ISA



**unis**  
**& solidaires**

**au service de la réussite de tous**

FONDATION DENISE & NORBERT SÉGARD

EN PARTENARIAT AVEC





## la fondation Denise & Norbert Ségard, partenaire de Junia

Junia a choisi de s'appuyer sur la Fondation Denise & Norbert Ségard, parce que c'est la fondation d'un couple, porteur d'une **vision philanthropique moderne**, parfaitement en phase avec les valeurs portées par Junia.



FONDATION  
**DENISE  
& NORBERT  
SÉGARD**  
depuis 1984

Né en 1922, brillant universitaire, **Norbert Ségard** fut aussi **entrepreneur visionnaire**. Il a créé des écoles, des laboratoires de recherche et des bureaux d'étude au service des entreprises régionales qui voulaient se moderniser techniquement.

**“servir” la société en respectant et en promouvant les femmes et les hommes qui la composent.**

**Denise Ségard**, convaincue de l'importance de **l'interculturalité, de l'ouverture à l'international** et sensible à l'éducation des jeunes, a quant à elle consacré la majeure partie de sa carrière à l'enseignement des langues et à la mobilité internationale des étudiants du Polytechnicum de Lille.



## **Junia affiche pour la société, le monde et ses étudiants des ambitions fortes :**

**nourrir la planète, développer  
la transformation numérique  
et industrielle, accélérer la transition  
énergétique et urbaine, renforcer  
les technologies de la santé  
et du bien-vivre.**





**Pour donner à chaque étudiant,  
la possibilité de cultiver et faire grandir  
ses talents, pour s'assurer de la transmission  
des valeurs qui nous animent, nous devons  
donner les mêmes chances de réussite à tous.**

**C'est pourquoi, nous avons mis en place les bourses de solidarité  
Junia. Elles sont destinées aux étudiants :**

- **issus de milieux modestes** afin que les frais de scolarité ne soient pas un frein à leur réussite,
- **victimes d'un accident de la vie** les affectant et mettant en péril leur avenir,
- **en difficulté temporaire** à la suite d'un événement inattendu, comme le confinement qui plonge de nombreuses familles dans la précarité.

**Les dons reçus de familles, partenaires, entreprises, mécènes,  
alumni... permettent à Junia de faire vivre la solidarité chaque jour.**

C'est naturellement que Junia a choisi la Fondation Denise & Norbert Ségard pour abriter sa collecte au service de ceux qui en ont besoin sur le territoire des Hauts de France.



“

Le confinement de mars et le Covid m'ont privée de mon job d'été qui contribuait quand même à près de 50 % de mon loyer. Mes parents se sont retrouvés comme beaucoup au chômage partiel et ne peuvent pas m'aider beaucoup. J'étais très inquiète. Heureusement, grâce à Junia, j'ai pu bénéficier d'une bourse de solidarité ce qui m'a permis de me concentrer sur mes études sans angoisse. J'adresse un grand merci aux généreux donateurs qui m'ont aidé sans même me connaître. Je ferai tout pour être à la hauteur de leur confiance.

”

Claire, étudiante Junia



## Junia va plus loin...



Nous finançons des **projets de recherche innovants** visant à améliorer la société au quotidien et à créer des emplois et de nouvelles entreprises.



Nous accompagnons également les **entrepreneurs de demain** en soutenant des projets pédagogiques et des initiatives étudiantes débouchant parfois sur la création d'entreprises avant même la fin du cursus étudiant.





# soutenez les bourses de solidarité Junia

**Aidez les jeunes à se créer un avenir,  
participez à un monde meilleur**

**Pour nous adresser votre don :**

- Libellez votre **chèque** à l'ordre de : Fondation Denise & Norbert Ségard  
Adressez-le à : Junia - 2 rue Norbert Ségard - 59014 Lille Cedex
- Vous pouvez faire un **virement** (en précisant la réf. Bourses Junia ISA)  
**IBAN** FR76 3002 7174 1100 0200 0891 753    **BIC** CMCIFRPP

**Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier  
d'une réduction d'impôt :**

- **66 %** du montant de votre don si vous êtes assujetti à l'**impôt sur le revenu** dans la limite de 20 % du revenu imposable.  
L'excédent éventuel peut être reporté sur 5 ans ;
- **75 %** du montant de votre don si vous êtes assujetti à l'**impôt sur la fortune immobilière** dans la limite de 50 000 € ;
- **60 %** du montant de votre don de l'**impôt sur les sociétés** dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires ou de 10 000 € pour les dons inférieurs à 2 millions d'euros.

# JUNIA ISA

**ISA-LILLE.FR**



**Pour tout renseignement, pour échanger sur les moyens  
à votre disposition pour nous aider :**

Philippe Biela - philippe.biela@junia.com